



« Les Samedis du Projet »

COMPTE-RENDU

Samedi 12 septembre : Logement et cadre de vie : l'art de vivre et de construire en métropole, ce serait quoi pour vous ?



20 personnes ont participé au 3ème Samedi du projet à l'Hôtel de Ville sur le thème du logement et du cadre de vie. Frédéric Homand et Didier Bertrand de la Ville de Paris, ainsi que Romain Desforges actuellement en thèse de recherche sur le logement dans le Grand Paris, nous ont apporté les lumières dont nous avons besoin pour éclairer sur certains points précis la complexité de ce sujet aux multiples points d'entrée, faisant intervenir de nombreux paramètres et acteurs différents, et par conséquent difficile à expliciter simplement.

Cet atelier participatif qui s'est déroulé en deux temps (diagnostic et prospective le matin, co-construction de propositions l'après-midi), nous aura tout de même permis d'esquisser des pistes pour un cadre de vie métropolitain mais aussi d'avancer des propositions

verdure, bien être, propreté, accessibilité

4. et enfin **ceux de l'activité urbaine** : travail, emploi, culture, éducation, équipements

Ces associations d'idées par les mots se retrouvent dans les chartes du cadre de vie que nous avons ensuite élaborées par table. 4 chartes ont donc été produites. Reprenons-en d'abord les titres :

- Charte pour une métropole équitable
- Charte de la vie rassemblée en métropole
- MVEGP : mieux vivre ensemble dans le grand Paris
- Charte du bien vivre dans le Grand Paris

On comprend bien déjà ici que le cadre de vie métropolitain que nous projetons c'est celui qui va assurer les conditions d'un rassemblement, d'une équité et non d'une distinction, d'une séparation, d'une inégalité.

Dans les 4 chartes, nous retrouvons ensuite des convergences :

- **la plurifonctionnalité** : le cadre de vie métropolitain doit assurer les différentes fonctions de la vie urbaine (espace vert, commerce, emploi, services publics) en PROXIMITÉ
- **la mixité** : elle est souhaitée tant en termes de composition sociale des habitants qu'en termes de nature de logements, divers, modulable en fonction des âges ou des situations (étudiants, touristes, urgences), respectueux de l'environnement et innovant sur le plan architectural
- **la mobilité** : tant par des moyens de transport rapidement accessibles que par des processus de rapprochement travail-domicile ou une politique destinée à rendre la vie en banlieue plus attractive
- **l'association** : la prise en compte des habitants, de leur mémoire et de leur savoir, mais aussi de leurs propositions dans les projets d'urbanisme autant que dans les conditions de la solidarité, de l'activité économique et de l'entente à l'échelle du quartier ou de la métropole

Ces grands axes sont mieux détaillés dans chacune des chartes qui mises bout à bout pourraient bien servir de pendant contemporain et métropolitain à la fameuse Charte d'Athènes² !

Ateliers de co-production :

Sans entrer dans le détail (voir plus loin), les ateliers de co-production ont donné quelques indices précieux sur les solutions envisagées par les participants en matière de cadre de vie et logement.

Dans l'atelier **Habitat écologique** on table sur la mise en relation énergétiques des bâtiments, la diversité des fonctions et la fluidité des déplacements, tandis que les activités de culture, loisirs et éducation mais aussi de commerce sont intégrés au cœur des bâtiments ou à proximité.

Dans l'atelier **Rendre métropolitaine les trajectoires résidentielles**, les hypothèses du guichet unique métropolitain et la proposition d'une bourse aux logements rencontrent un plébiscite mais se heurtent à des difficultés considérables : en particulier, elles supposent une évolution des mentalités des bailleurs qui devront coopérer mais aussi des locataires qui devront accepter une gestion prévisionnelle de leurs trajectoires résidentielles.

Cet atelier a également posé les prémisses de ce que pourrait être les orientations d'un service du logement : l'information des habitants et l'identification des besoins ; le conseil et l'expertise des politiques de logement ; la gestion de la coopération entre bailleurs (mise en œuvre du guichet unique) ; l'établissement de critères unifiés d'attribution de logements ; la constitution d'un parc dédié à la co-colocation.

Dans l'atelier **Définir l'espace Public Métropolitain**, on dessine un espace public idéal particulièrement vert et fleuri entre la gare et son lieu d'habitation. Les rues sont vivantes, le quartier est ouvert, les commerces sont foisons, les services publics tout prêts et variés, les commodités y compris accessibles aux personnes handicapées et sans oublier un lieu d'accueil pour les sdf. La place du marché est l'une des agoras de la ville tandis que les logements concentrent aussi les activités liées à la famille (crèche, centre médical, centre culturel,...). Une voie piétonne permet une aire de circulation sécurisée où s'égrènent espace de pique-nique, parcours de santé, kiosque à musique, et partage convivial de l'espace public.

Enfin, l'atelier **Construire la diversité métropolitaine** propose un concours d'urbanisme des habitants équivalents au Concours international des architectes de 2009 mais pour les

² La Charte d'Athènes signée sous l'égide de l'urbaniste le Corbusier en 1933 consacre les principes de la ville moderne et rationnelle dont le principe de la séparation des fonctions (résidence, travail, loisirs, transports) est le paradigme.

habitants. Le concours consistera à inventer les futurs symboles du Grand Paris, architecturaux, artistiques ou immatériels, dans chaque territoire de sorte à susciter des identités d'appartenance à ceux-ci mais aussi la diversité de ces **12 symboles du Grand Paris** qui en deviendraient les emblèmes.

Compte rendu détaillé du samedi du projet N°3 :

Séquence 1 : les causes de la crise du logement

Séquence introductive - le vécu de la crise et ses causes

A partir d'anecdotes personnelles, les participants ont été invités à lister quelles seraient les causes de la crise du logement selon eux :

La frontière / la fluidité	Le prix	La centralité
<ul style="list-style-type: none"> - Coupure entre Paris et la banlieue - Manque de fluidité dans le parcours résidentiel - Beaucoup d'offres par le bouche à oreille sur un marché caché - Pas d'information et de concertation de la part du bailleur qui dicte ses conditions sans solution alternative de relogement - Les gens sont bloqués dans des logements trop petits car le marché ne fonctionne pas 	<ul style="list-style-type: none"> - Des loyers et des prix exorbitants à Paris - L'offre de logements qui est toujours trop chère par rapport à la surface ou à la qualité - Rareté des logements à prix modérés - Le décalage et l'insuffisance de production sont responsables de la cherté des loyers, socialement très pénalisante, - Logement privé est trop cher en raison de la spéculation - Gentrification = hausse des loyers 	<ul style="list-style-type: none"> - Paris pôle attractif excessivement dominant (emplois, culture, transports...) - Rareté des terrains et les surfaces disponibles ne répondent pas aux demandes - Manque de logements, zones « résidentielles » contraintes qui entraînent plus de transport avec éloignement du cœur de la métropole - Manque de polarités - Sécurité de l'accès à la banlieue - Concentration des équipements universitaires dans Paris
Sa situation personnelle	Le manque	La règle
<ul style="list-style-type: none"> - La période de vie que l'on traverse / temporalité - Les ressources économiques qu'on a à disposition - Se loger coûte cher et oblige à des choix parfois contradictoires avec nos envies (parcours résidentiel contraint) 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de logements sociaux par rapport à la demande croissante - Les logements sont inadaptés aux besoins, l'offre en surfaces et dans la Métropole doit être plus large - Inadaptation de l'offre de logements par rapport à la 	<ul style="list-style-type: none"> - Inadéquation offre/demande, demande de garanties excessives des bailleurs, évolution des logements vers les locations touristiques (au détriment de l'hôtellerie et des logements) - Il y a une réglementation qui protège fortement les

<ul style="list-style-type: none"> - La discrimination dans l'accès au logement - Pourquoi construire des bureaux dans un contexte d'augmentation du télétravail et de crise du logement ? - Difficulté à se loger quand on est en précarité - Classification par les codes : est-ce qu'on a les codes ou pas ? 	<p>sociologie des habitants (manque de logements sociaux, de logements étudiants...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ancienneté des logements, difficulté d'adaptation du parc - Les propriétaires ont le choix et peuvent « mettre en concurrence » les candidats - Délais trop long pour obtenir un logement social et plafond de ressources limité mais pas diversifié suffisamment, logements sociaux pas assez diversifié 	<p>locataires et par conséquent, les propriétaires sont très exigeants et demandent beaucoup de documents et preuves pour se mettre à l'abri</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion des syndic est parfois abominable - Co-propriété dégradée : squat, mise en péril qui entraîne l'impossibilité de louer → cercle vicieux → entretien des co-propriétés, mécanismes de prise en compte des difficultés (niveau / temporalité) - Les normes provoquent un surcoût dans la construction
---	--	---

Analyse de la phase 1 :

Les causes de la crise sont multiples et sont spécifiques à chaque type de logement. Il est aujourd'hui difficile de déterminer précisément dans quelle mesure chaque paramètre a un impact sur son logement personnel.

Séquence prospective : charte pour un cadre de vie métropolitain

En grand groupe, les participants doivent indiquer les mots que la notion de cadre de vie évoque pour eux.

Les mots du cadre de vie idéal :

En petit groupe, chaque participant est invité à indiquer 5 mots qui définissent pour lui le cadre de vie idéal. Dans le nuage de mots ci-dessous, les mots les plus gros sont ceux qui reviennent le plus souvent.



Analyse de la phase 2 :

Le principe « Penser global, agir local » surgit de l'univers mental du « cadre de vie idéal ». La tendance est à la reconstruction de l'esprit village, de la sociabilité du village d'autrefois, du moins tel que se la représente les participants. Les mots *rencontre*, *sociabilité*, *loisirs*, *culture*,

activités de même que les notions *d'espace public et d'espaces verts* sont prégnants dans les mots associés.

Le cadre de vie idéal doit être sécurisé et sécurisant. Les déplacements et mobilités de toutes sortes y sont aisés. La santé et l'éducation y tiennent une place de choix. L'emploi est également en bonne place.

Les chartes du cadre de vie

Toujours en petits groupes, les participants se mettent d'accord sur le choix de mots associés au cadre de vie ainsi que de règles de construction et d'aménagement de ce cadre de vie. Ces travaux ont donné lieu à 4 chartes du cadre de vie.

Titre	Mots associés au cadre de vie idéal	Les règles de construction et d'aménagement de la charte
Une métropole équitable	Culture, équipements culturels Rencontre, sociabilité, solidarité Mobilité, avec des moyens variés	<ul style="list-style-type: none"> • Que chacun puisse trouver un logement correspondant à ses besoins aux différents moments de sa trajectoire résidentielle. Ce qui se traduit par une variété de typologie de logements. • A l'échelle métropolitaine, rendre les équipements publics de base (hôpital, école...) et les services (piscine, parc...) accessibles à tous, en privilégiant la proximité. • Se donner les moyens d'une réelle mixité sociale à l'échelle locale, à l'échelle des quartiers, par une politique du logement volontariste, assortie de sanctions ou d'incitations appropriées. • Soutien à l'économie locale et à l'emploi • Eviter, limiter l'étalement urbain, améliorer l'accès à la nature • Rendre agréable ce que l'on voit de sa fenêtre (pas d'autoroute juste en face), ce que l'on entend (bruit), où l'on marche (rues, trottoirs, chemins agréables)
La charte de la vie rassemblée en métropole	Multiplicité Rencontre Liaisons Nature Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Relier l'espace par du transport accessible à moins de dix minutes • Prévoir la proximité et la multiplicité des services, commerces et activités en pied d'immeuble ou de rue • Activer la mémoire des lieux et l'expérience des habitants au service de l'innovation urbaine (architecturale, technique, culturelle) • Organiser la vie commune et la solidarité à l'échelle du quartier (espaces de rencontres, de réunions, de services, de liens collectifs) • Avoir des espaces de respiration et de détente accessibles à pied et dans le temps (h 24)

MVEGP : Le mieux vivre ensemble dans le Grand Paris.	Proximité Mixité sociale Environnement sain Santé Education et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants seront consultés sur leurs désirs et attentes en matière d'habitat et d'urbanisme, afin que, dans le respect du consensus trouvé, ils puissent s'impliquer et avoir prise sur l'évolution de leur quartier. • La gestion du parc de logements devra permettre de développer et renforcer la mixité sociale. • Le bâti devra être conforme aux normes de Haute Qualité Environnementale et aux normes d'hygiène et de sécurité, proposant aux habitants des logements spacieux et lumineux et associés dans l'immeuble ou le quartier à des services (crèches, lieux de sociabilité notamment pour personnes âgées...). • L'habitat collectif pourra être modulable selon l'évolution des besoins et prévoira également des structures d'accueil temporaires pour touristes, étudiants et pour parer à certaines situations d'urgence en matière d'hébergement. • Le quartier sera rendu très accessible par la diversité des modes de transports et voies le reliant aux autres quartiers et irriguant un bassin d'emploi et de vie à créer : transports en communs (RER, bus) ou individuels, avec voies douces (pistes cyclables, rues piétonnières...).
Bien vivre dans le Grand Paris. <i>INFORMER les citoyens</i> <i>DIVERSIFIER les fonctions</i> <i>ACCOMPAGNER les individus</i>	Mobilités quotidiennes Proximité Accueillant Offre Echanges	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut développer l'accès à l'éducation pour tous. • Informer sur les possibilités qui existent en banlieue. • Rapprocher le lieu d'habitation du lieu de travail. • Favoriser les initiatives personnelles (et associatives) pour développer des activités économiques. • Montrer l'intérêt de vivre en banlieue. • Développer l'harmonie architecturale et la diversité des logements pour développer une diversité sociale.

Séquence 2 - Ateliers de co-production

Dans un premier temps, chaque groupe de participants est amené à commenter une ou plusieurs propositions issues de la plateforme Mme la Maire j'ai une idée.

Atelier du logement et cadre de vie N°1 : Habiter écologique

1) Propositions à discuter :

Proposition : Les futurs logements à venir devraient être mieux pensés que les immeubles actuels en terme d'écologie et d'économie d'énergie. Il faut bien sûr végétaliser leur toit, mais aussi leurs murs. On pourrait également équiper les toits non plats de panneaux solaires. Pour mieux éclairer les appartements en journée sans consommer d'électricité, on devrait se servir de la fibre optique pour capter les rayons du soleil et les distribuer dans les appartements (en particulier dans les pièces sombres ou dépourvues de fenêtres). Pour lutter contre la raréfaction des oiseaux et des abeilles, je propose d'installer des ruches et des nichoirs pour oiseaux sur les toits des habitations. Il faudrait par exemple créer des nichoirs pour les martinets et les hirondelles afin de compenser la disparition progressive des sites de nidification qui fait partie des causes de diminution de leurs populations. Dans la mesure du possible, il faudrait également appliquer ces mesures au bâti existant.

Réactions et commentaires des participants

L'idée est jugée sympa, c'est gentillet, plein de bonnes intentions. Pourquoi pas ?, disent les participants. Mais, dans la perspective de rendre l'habitat moins énergivore et plus écologique ce n'est certainement pas la priorité.

Les nichoirs et les ruches sont appréciables sur le plan éducatif pour les enfants mais ils présentent des effets secondaires indésirables (fientes d'oiseau, par exemple).

Végétaliser les toits, c'est bien pour les voisins qui en profitent mais pas pour les habitants de l'immeuble qui habitent en dessous. Parce qu'ils ne voient pas la végétation. En outre cette végétalisation doit être entretenue. Sans oublier que les plantes ont des racines et quand ces racines poussent, au bout de quelque temps, cela détériore le bâti. Sur les façades la végétalisation se voit davantage mais présente les mêmes inconvénients.

Les panneaux solaires : c'est aussi une fausse bonne idée. Leur généralisation sur les toits défigurerait le paysage urbain. Les participants émettent aussi de fortes réserves sur la qualité (fabrication chinoise ?) des panneaux solaires disponibles aujourd'hui sur le marché. De ce fait, l'idée du solaire pourrait bien se trouver contre-productive assez rapidement. Il y a bien d'autres façons de faire notamment rénover l'intérieur des appartements par l'isolation thermique.

On sait aujourd'hui fabriquer des fenêtres « panneaux solaires » ce serait plus intéressant si le cout de fabrication et d'installation était moins élevé. Ces éléments peuvent être intégrés aux vérandas. Il faudrait pour que ce soit bien que la production devienne industrielle. L'isolation interne du bâtiment semble plus efficace, plus réaliste que les panneaux solaires.

La proposition à discuter évoque la fibre optique « pour capter les rayons du soleil ». Les participants ne comprennent pas le rapport entre la fibre optique et la captation solaire...

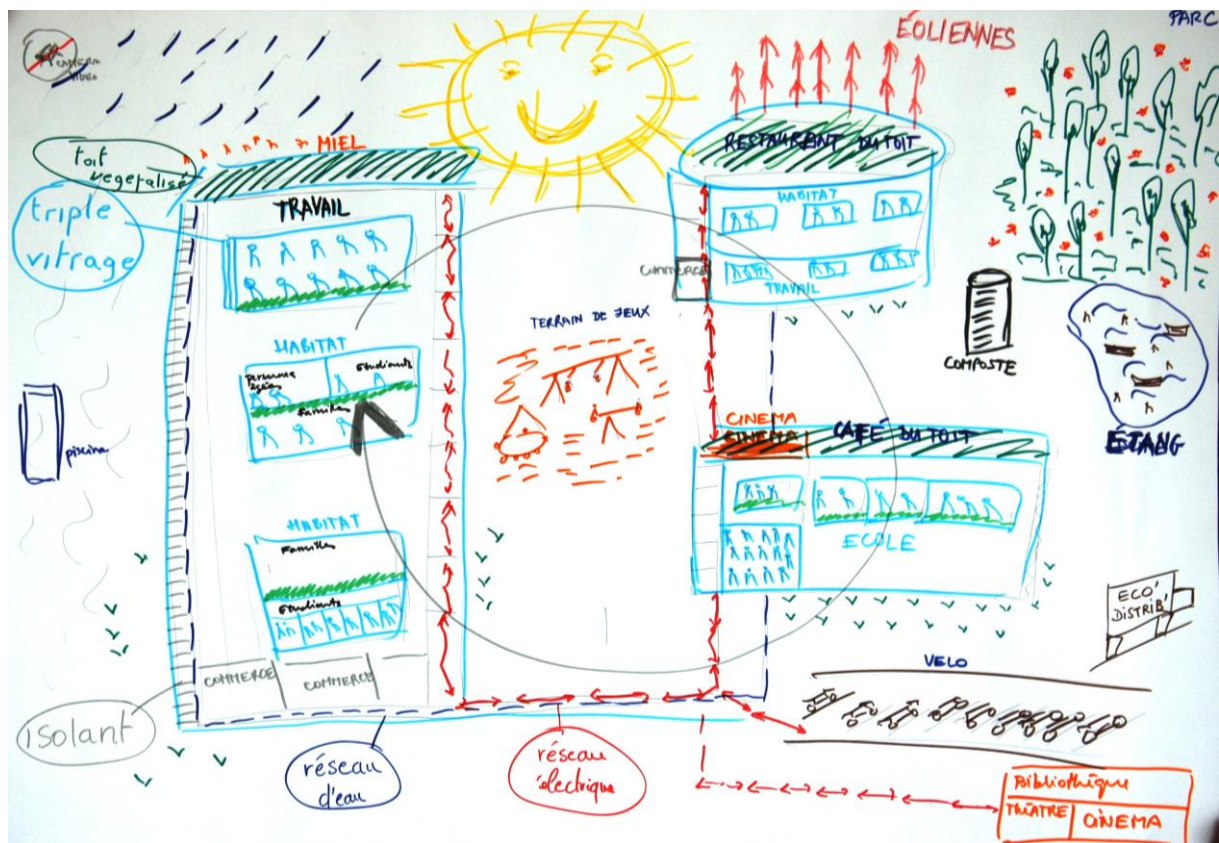
La proposition à discuter précise que les mesures proposées doivent être appliquées « au bâti existant ». Pour les participants, cette mention est une évidence. L'ancien doit être rénové pour être moins énergivore, le neuf doit être d'emblée conçu ainsi.

Objectif de l'atelier : dessiner un immeuble, une maison ou plusieurs bâtiments d'habitation et leur environnement dans une perspective écologique.

La méthode : chacun dessine sur un A4, pour poser ses idées personnelles. Puis échange en groupe. Enfin dessin collectif sur un A1 Canson.

Les participants se sont bien pris au jeu. La production individuelle est intéressante dans la mesure où les orientations des uns et des autres sont tout-à-fait complémentaires. Pour l'un c'est la dimension système d'énergie (eau, électricité) qui est central, pour un autre c'est la dimension humaine (intergénérationnel notamment) et pour le troisième c'est la rénovation et l'isolation du bâti qui prime. Celui-ci dessine une rue qui longe le bâtiment d'habitation, rue qui a disparu dans le dessin collectif.

De ce fait, les 3 participants n'ont pas eu de difficultés à produire un dessin collectif.



Description du dessin collectif et intentions

- Trois bâtiments structurent le dessin : un bâtiment ancien, d'assez grande hauteur, une construction nouvelle moins haute et un troisième bâtiment de faible envergure.

Le bâtiment ancien est bien isolé, les fenêtres bénéficient d'un triple vitrage. Les fenêtres sont grandes (baies vitrées ?) et permettent de faire entrer la lumière. Le toit est végétalisé. Des ruches y ont été installées.

La construction nouvelle a été conçue d'emblée pour être autosuffisante en énergie (en bleu clair en haut à droite).

- Ce qui caractérise cet ensemble de bâtiments d'habitation c'est la mise en réseau énergétique (figuré par la flèche circulaire, en gris, reliant les 3 bâtiments) :

Le soleil qui réchauffe les façades d'une part et les éoliennes urbaines situées sur le toit de la construction récente d'autre part, génèrent de l'énergie.

Cette énergie est captée et circule en reliant les bâtiments de sorte à satisfaire les besoins en électricité des uns et des autres. Cela est figuré dans le dessin par les petites flèches rouges qui marquent une circulation dans les 2 sens.

De même pour l'eau. L'eau de pluie est récupérée (elle est figurée par des traits bleu, sur la gauche du soleil). Elle circule dans des canalisations entre les bâtiments et alimente chacun en fonction de ses besoins.

Des sites de compost sont prévus pour récupérer une partie des déchets domestiques.

- Le volet culture, loisir et éducation est présent à proximité des habitations. Il apporte aussi la nature au cœur de la ville.

Le troisième bâtiment est une école. Sur son toit on trouve un café et un cinéma. Un restaurant est situé sur le toit du bâtiment récent.

On peut voir un parc avec des fleurs près d'un étang (en haut à droite), une piscine (sur la gauche du dessin) et au centre, au cœur des espaces intermédiaires ce qui peut figurer une place (mais pas nécessairement) des jeux pour les enfants. Des espaces pelouses disséminés un peu partout sont figurés par des petits « v » de couleur verte. Des baigneurs et des barques évoluent dans l'étang.

A proximité de l'ensemble d'habitations est installé un « complexe » culturel composé d'une bibliothèque, d'un cinéma et d'un théâtre.

Les commerces se trouvent en pied d'immeuble. Le Japon a été évoqué dans la discussion libre. Là-bas, les commerces sont à la verticale, un ou deux par étage, et non en pied d'immeuble à l'horizontale. Mais les participants n'ont pas précisé s'ils souhaitaient importer l'idée.

- Diversité des fonctions et fluidité des déplacements.

Les logements et les bureaux sont mélangés au sein des habitations. Les bureaux et les entreprises (travail) se situent souvent dans les étages les plus élevés mais parfois aussi en rez-de-chaussée. Des étudiants, des familles et des personnes âgées vivent ensemble dans les mêmes bâtiments.

Les déplacements se font à pied ou en vélo (figurés en bas à droite en brun). Les véhicules à moteur sont utilitaires : ils servent à la logistique du dernier kilomètre (éco-distrib') et au transport collectif (hors champ sur la droite). Bien entendu ils fonctionnent à l'électricité et non au gasoil.

La rue en linéaire en bas des immeubles d'habitation ne figure pas explicitement sur le dessin collectif alors qu'il était présent sur 2 des trois dessins individuels. Les espaces de circulation et les espaces intermédiaires (places, rues, passages...) sont flous et semblent être dissous dans l'environnement des habitations. L'absence des flux de voitures individuelles a, semble-t-il, généré l'omission, l'oubli de dessiner les rues et les passages, comme si la non présence de voitures assurait la sûreté de la déambulation.

Les participants ont bien noté que les espaces intermédiaires ne sont pas matérialisés sur le dessin mais n'ont pas jugé utile de compléter. Manifestement Big Brother n'est pas le bienvenu dans ce quartier. Les caméras y sont bannies.

Atelier du logement et cadre de vie N°2 : Rendre métropolitaines les trajectoires résidentielles

1) Propositions à discuter :

Proposition 1 : Il ne s'agit pas seulement de construire plus de logements sociaux, mais aussi plus de proposer plus de cohérence et de fluidité dans le parc social existant. En effet, c'est très bien de construire plus de logements, et notamment des logements sociaux. La métropole sera très utile en ce sens. Mais elle ne doit pas se limiter à agir sur la quantité. Elle doit aussi mieux organiser les parcours résidentiels. Cela peut certes la faire un peu sortir des compétences que lui donne la Loi, mais pourquoi pas ? Donc concrètement, elle pourrait créer un **guichet unique** du logement social, rapprocher les critères utilisés pour les attributions...

Ce que j'aime dans cette proposition	Ce que je n'aime pas dans cette proposition	Conditions de faisabilité
<p>L'idée de fluidité qui est une nécessité de l'évolution familiale ou des revenus</p> <p>Le rapprochement des critères d'attribution de logements qu'elle implique</p> <p>Avoir le choix, voir toutes les possibilités en un coup d'oeil avec</p>	<p>Pourquoi pas le parc privé ?</p> <p>Cela risque d'être un instrument pour forcer les gens à déménager</p>	<p>Il faut viser une transparence des critères d'attribution au niveau des jurys : par qui il est composé, comment il fonctionne</p> <p>Il faut une garantie de ne pas perdre ses droits et sa situation (payer plus cher pour moins bien) avec peut-être un fonds de compensation</p>

<p>le guichet unique</p> <p>L'idée de fluidité / mobilité / déplacement qui permet de dépasser la peur de ne pas en trouver</p> <p>Cela peut permettre d'anticiper par rapport à une situation personnelle ou familiale : gestion prévisionnelle des trajectoires résidentielles (décohabitation des jeunes) ou de l'occupation des logements (colocations)</p>		<p>Le guichet unique devrait avoir un rôle de conseil et d'anticipation en fonction des âges de la vie ou des difficultés</p> <p>Il faut faire tomber les les barrières et les rigidités entre les offices HLM</p> <p>Il faut que ceux qui possèdent les contingents de logement coopèrent pour organiser cette fluidité</p>
---	--	--

Analyse : la métropolisation des trajectoires résidentielles passe par une évolution des mentalités tant chez les bailleurs dont il faut faire tomber les rigidités de fonctionnement qui rendent compliqué l'unification, que les locataires qui doivent accepter de s'inscrire dans une gestion prévisionnelle de leurs trajectoires résidentielles ou de l'usage de leur logement

Proposition N°2 : Pourquoi ne pas organiser **une bourse aux logements** afin que les résidents qui souhaitent un logement plus petit ou plus grand ; au rez-de-chaussée ou au dernier étage ; avec ascenseur ou sans (car ils sont jeunes) puissent changer sans attendre 10 ans ! C'est le parcours du combattant pour changer pour un logement plus petit car les enfants sont partis ! En effet, pour des personnes âgées vivant dans les étages sans ascenseur, les marches sont trop difficiles à monter 2 fois par jour.

Ce que j'aime dans cette proposition	Qui peut s'y inscrire ?	Quels sont les risques ou les écueils à éviter ?
<p>Identification rapide des besoins des locataires</p> <p>Adaptation aux situations des changements de vie</p> <p>Meilleure utilisation de toutes les pièces vides</p> <p>Eviter la surpopulation des appartements et les contraintes physiques</p> <p>Mise en relation directe des locataires puis des propriétaires : suppression des intermédiaires</p>	<p>Tous les locataires du parc social</p> <p>Ceux du parc privé</p> <p>Les propriétaires</p>	<p>Evaluation du bien : qui évalue / attribue de la valeur au bien ? → si cela ne se fait pas directement, il pourrait y avoir intervention d'un expert</p> <p>Cette disposition a existé dans le loi de 48 : à loyer fixe cette bourse d'échange est envisageable</p> <p>Les propriétaires qui peuvent refuser l'échange pour un nouveau locataire : comment les convaincre ?</p>

		<p>Il faut insister sur le changement des mentalités à opérer</p> <p>L'organisation de l'Etat des lieux qui peut changer l'appréhension que l'on avait de l'appartement</p> <p>La date du déménagement</p>
Ce que je n'aime pas dans cette proposition	Comment échanger son logement avec un autre ?	Comment c'est géré ?
N'aborde pas la question de la mobilité géographique	<p>Une plateforme internet assure la mise en contact des locataires qui s'accordent sur la volonté d'échanger leur location (en tenant compte du différentiel de surface / prix / environnement)</p> <p>La plateforme met également en relation les propriétaires</p> <p>La plateforme assure aussi un encadrement juridique qui offre la garantie de ne pas se retrouver en difficultés (inconvenients du nouveau logement non perçus au départ, etc...)</p>	La métropole pourrait donner l'impulsion puis le service (la plateforme) serait géré par une société commerciale qui percevrait des frais d'inscription + un % si l'échange se fait

Analyse : la proposition bien que séduisante se heurte à des complications juridiques et au risque que les propriétaires ne souhaitent pas changer de locataires. Elle suppose un encadrement juridique très poussé à l'image de ce qui se pratique sur les sites d'échange d'appartement ou de location de chambres ou de voitures chez les particuliers.

Qu'attendez-vous d'un service du logement métropolitain ?

Les objectifs de ce service ce serait...	Les orientations / actions / moyens de ce service ce serait
1. L'information des habitants, l'identification des besoins et la co-construction de cette politique métropolitaine avec les habitants	<p>Répondre dans les 3 mois aux demandeurs</p> <p>Faire un concours d'urbanisme des habitants</p>
2. L'expertise et le conseil en matière de politique du logement métropolitain	Bourse d'échange

<p>3. La gestion de l'offre et de la demande afin d'assurer la fluidité / mobilité / trajectoire résidentielles dans toute la métropole : impulsion / coordination des acteurs pour la mise en place du guichet unique ; établir des aides pour l'accès au logement ; empêcher la spéculation sur les loyers</p> <p>4. Etablir des critères d'attribution unifiés et connus</p> <p>5. Favoriser la constitution d'un parc dédié à la co-location</p>	<p>Guichet unique</p> <p>Agir sur les représentations qui font obstacle à la mobilité (représentations des quartiers populaires)</p> <p>Préempter les vieux logements pour les réhabiliter</p> <p>Etroite collaboration avec les offices du logement</p> <p>Une structure légère d'urbanistes, d'architectes, de sociologues, de statisticiens, d juristes et de spécialistes de la communication sous contrat privé pour favoriser la diffusion des orientations auprès de tous les acteurs concernés</p> <p>Diagnostic du parc privé et public, rénovation du parc inutilisé</p> <p>Réquision des immeubles vides depuis plus d'un an</p> <p>Changement des fonctions attribuées aux bâtiments</p>
--	--

Atelier du logement et cadre de vie N°3 : définir l'espace public métropolitain

1) Propositions à discuter :

Proposition 1 : Plus de toilettes publiques gratuites facilement accessibles. Pour plus de propreté, de confort sans avoir à payer parce qu'il faut aller dans un café ou un restaurant

Ce que j'aime dans cette proposition	Ce que je n'aime pas dans cette proposition	Conditions de faisabilité
<p>Doivent être gratuites, accessibles aux handicapés</p> <p>Agrémentées d'un point d'eau potable</p> <p>Réfléchir à des solutions écologiques (expérience de récupération des urines pour l'industrie dans certains pays)</p> <p>Plus d'urinoirs / vespasiennes ventilées mais ouvertes qui</p>	<p>Ne doivent pas être des lieux de toxicomanie, prostitution, trafics.</p>	<p>Coût élevé de la surveillance pour hygiène et sécurité</p> <p>Qualité de la conception pour que ne deviennent pas des nuisances (aération, esthétique, signalisation).</p>

<p>évitent certains trafics.</p> <p>Les toilettes publiques devraient être surveillées pour des questions d'hygiène et de sécurité.</p>		
---	--	--

Analyse : Loin d'être anodine, la question des toilettes publiques révèle une véritable demande d'établissements gratuits plus nombreux, associés à d'autres services (point d'eau potable) dans un esprit éco-responsable et surtout, surveillés afin de maintenir hygiène, confort et sécurité des usagers contre les dégradations ou détournements des lieux à d'autres fins.

Proposition 2 : Installer les barbecues pour plus de convivialité. Installer des barbecues fixes que chacun pourrait utiliser à sa guise dans une sélection d'espaces verts. Créer une application qui indiquerait où ils se situent et s'ils sont disponibles.

Ce que j'aime dans cette proposition	Ce que je n'aime pas dans cette proposition	Conditions de faisabilité
<p>Non !</p> <p>Éventuellement et de façon très exceptionnelle dans un coin de parc écarté des habitations</p>	<p>Trop dangereux : risque d'incendie maximum.</p> <p>Trop de nuisances : odeurs, fumée.</p> <p>Sans compter les détournements possibles d'utilisation à mauvais escient</p> <p>Ni propre, ni esthétique, on n'imagine pas des odeurs et fumées de barbecues à proximité de lieux prestigieux...</p>	<p>A titre très exceptionnel dans un coin de parc isolé, et géré par un professionnel pompier de Paris, mais c'est une très grosse responsabilité pour une mairie.</p>

Analyse : La proposition a suscité un refus immédiat tant l'idée de barbecue est associée à une série de nuisances -odeurs, fumées, manque de propreté, mésusages possibles- et surtout au risque majeur d'incendie dans un tissu urbain très dense. L'aspect festif n'a été entrevu que sous l'angle d'une tolérance très exceptionnelle.

Proposition 3 : Pouvoir accueillir les bébés et les enfants dans tous les lieux publics. Dans tous les lieux publics ou ouverts au public, on trouverait des espaces aménagés permettant d'accueillir les bébés et les enfants. - Brasseries, restaurants, magasins, mairies, musées, administrations... - Chaises hautes, biberons et lait de dépannage, jouets, tables à langer, lits, parcs, aire de jeux, tapis d'éveil... - adapter les options selon la taille du lieu et éventuellement proposer un encadrement par du personnel qualifié Par exemple: une famille va au musée du Louvre et confie son petit dernier de 6 mois à la nurserie Bienvenue aux petits dans le Grand Paris!

Ce que j'aime dans cette proposition	Ce que je n'aime pas dans cette proposition	Conditions de faisabilité
<p>C'est utile aux familles pour le change des bébés</p> <p>Très utile pour les familles monoparentales de plus en plus nombreuses</p> <p>Des lieux à prévoir aussi pour les personnes âgées qui ont besoin de s'asseoir souvent</p> <p>Lieux pour laisser les chiens qui ne sont pas admis dans certains bâtiments (musées, commerces, administrations, etc)</p> <p>On peut imaginer des lieux intergénérationnels qui répondent à tous ces besoins</p> <p>Dans les gares, à l'entrée des administrations, des musées, et pourquoi pas les restaurants, grands magasins, et aussi dans certains lieux de convivialité de l'espace public (certains jardins, etc).</p>	<p>Le lait de dépannage, c'est un peu excessif : il ne faut quand même pas déresponsabiliser les parents, juste leur faciliter la tâche sans tout prendre en charge. Ne doit pas être La Croix rouge.</p>	<p>Ces lieux doivent être surveillés (bébés) donc, un coût</p> <p>D'autant qu'il doit s'agir de personnels qualifiés.</p>

Analyse : Des espaces de halte intergénérationnels situés dans des secteurs « stratégiques » (commerces, gares, lieux publics) et placés sous la responsabilité de personnels qualifiés pourraient rendre de nombreux services : garde d'enfants le temps de certaines activités des parents, lieu de pause pour les personnes âgées et personnes à mobilité réduite, garde momentanée d'animaux de compagnie. Chacun pourrait grâce à ces espaces accueillants faire usage de la ville à son rythme et en sécurité.

2) Tour d'horizon express à propos de l'espace public

C'est ou doit être	Ce n'est pas ou ne doit pas être	On y trouve
<ul style="list-style-type: none"> • Un lieu de circulation, de flux divers, d'échanges, de rencontres • Ouvert à tous • Comportant des équipements utiles à tous : des rues, des trottoirs, poubelles, lampadaires, toilettes... • Avec des règles pour éviter les conflits d'usage (automobiles, piétons, vélos...) • Lieu démocratique, agora, 	<ul style="list-style-type: none"> • Le bazar, encombré, embouteillé • Une décharge. Il faut des poubelles • Toxique (gaz d'échappement, fumée, produits divers répandus) • Conflictuel, dangereux • Réservé à quelques-uns qui imposent leurs règles au détriment des autres, ne doit pas être privatisé • Ne doit pas être une enclave, il faut une liberté de circuler. 	<ul style="list-style-type: none"> • des gens qui circulent, s'arrêtent, vivent • des lieux de pause • des arbres • des lieux de promenades • des jardins • des poubelles • des lampadaires partout • des points d'eau, des fontaines • des magasins • des « food trucks » • des marchés alimentaires ou pas, comme le marché d'Aligre.

<p>lieu de respect des autres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité des populations : jeunes, personnes âgées, familles, actifs, inactifs ; • Rythmes différents selon la sociologie du quartier ou la temporalité (jour, nuit...). 		<ul style="list-style-type: none"> • des kiosques à gourmandises • des artistes de rue, de la musique, des saltimbanques • des bus • des pistes cyclables • des rues piétonnières • des distributeurs automatiques bancaires • des plans des rues, des transports, « vous êtes ici »...
---	--	--

Analyse : L'espace public s'oppose à un espace privatisé en ce sens qu'il est ouvert à tous et utile à tous, par les équipements qu'il met à disposition et la libre circulation qu'il permet. Lieu de rencontres et d'échanges, il est régulé dans le souci du respect de chacun et offre aux usagers l'opportunité de partager des espaces et des activités variées susceptibles non seulement d'éviter repli et isolement, mais aussi de favoriser des projets communs.

4) Distribution des rôles et dessin d'un parcours entre une gare du Grand Paris et une habitation

Les participants, en plus de parler en leur nom se voient attribuer un rôle qu'ils doivent prendre en compte dans la création de l'espace public métropolitain.

Rôles :

- Un jeune, une mère de famille, une personne âgée, une personne aveugle, un SDF, un cadre dynamique noctambule... de façon à intégrer à la réflexion quelques besoins spécifiques.

Services	Commerces	Animations
<ul style="list-style-type: none"> – Mairie, commissariat de police, caserne de pompiers, bureau de poste – médecin, dentiste, pharmacie – points d'information numériques pour une localisation géographique, situés dans différents points de la ville : gare, mairie, sur piste cyclable, arrêts de bus, carrefours... – office du tourisme près de la Mairie. 	<ul style="list-style-type: none"> – Restaurants, cafés, cybercafés – tous les commerces de bouche, un Monop', – boutiques de vêtements – librairie – bricolage – blanchisserie – un commerce polyvalent ouvert la nuit – une boîte de nuit – une galerie commerciale, chaque boutique ayant sa vitrine. 	<ul style="list-style-type: none"> – manège – cinéma – théâtre de rue – street art le long de la piste cyclable – concerts de musique hebdomadaires au kiosque dans le parc – festival annuel de musiques du monde dans les jardins et place de la gare – pour les personnes âgées un RV régulier pour des déjeuners, goûters, pique-nique dans la salle des fêtes de la mairie ou dans un jardin équipé de tables (espace pique-nique) – semaine du goût entre autres sur la place du marché : dégustation, recettes,

		<p>vente de produits de l'agriculture locale (petits producteurs, AMAP, jardins partagés...)</p> <ul style="list-style-type: none"> – marché de nuit une à deux fois par mois. – Vide grenier 4 fois dans l'année – Fête des voisins sur une place du quartier – carnaval des enfants
--	--	---

Equipements

- Crèche, école
- médiathèque, bibliothèque avec rayon en Braille et un cybercafé.
- Centre socioculturel avec activités jeunes et adultes
- Musée(s)
- 2 petits centres sportifs plutôt qu'un grand, dont un avec piscine. Tous les sports.
- Place de marché, pour marché de jour et de nuit et pour les événements du type semaine du goût, ou vide grenier... il se passe toujours quelque chose sur cette place.
- kiosque à musique dans le parc : concerts fréquents
- des fontaines / points d'eau potable
- un hôpital accessible par voies de circulation, près de la gare et situé dans le calme du côté des champs maraîchers.
- Des bacs de fleurs le long des rues, fleurs odorantes pour que les aveugles en sentent le parfum.
- Des bancs publics.
- Des défibrillateurs dans de nombreux lieux recevant du public, mais aussi dans la rue.
- Stations de bus avec sièges « relax » et plans de ville numérique
- Feux de signalisation sonore et passages piétons rugueux
- plans en Braille à la gare et à la mairie
- parcours piéton annoncé par audition et panneaux braille
- stations velib dans les points stratégiques, notamment près de la gare, de la mairie et de la piste cyclable.
- Points de recharge de batteries électriques pour voitures et vélos : dans la rue principale, à la gare, près de la mairie.
- Un centre d'accueil pour les SDF avec laverie, douche, et boîte postale située à proximité.
- une parcelle de jardin partagé destinée aux SDF : fournir le centre d'accueil en aliments frais et peu chers, mais aussi initiation à la culture / insertion.
- Lieu d'éducation à l'environnement situé à côté d'une ferme éducative avec ruche, animaux.
- un arboretum près du centre d'éducation à l'environnement.
- Dans le parc : une aire de pique-nique avec tables bancs, un espace de détente pour les personnes pratiquant le yoga, tai chi etc, un parcours santé
- une aire de jeux pour les enfants dans le parc et une à proximité des quartiers les plus résidentiels.

Analyse : L'espace public métropolitain doit être foisonnant ! Il offre non seulement tous les services publics et commerces de proximité permettant de pourvoir aux besoins courants, mais aussi des espaces de détente à partager. Il est diversifié, ouvert et invite les citoyens à sortir de leur sphère privée par des animations permanentes (culturelles, commerciales, solidaires...) et en facilitant la circulation de tous, avec une attention particulière aux personnes souffrant de handicaps ou à mobilité réduite.

LE DESSIN DE L'ESPACE PUBLIC IDÉAL



Traversée d'un quartier de centre-ville entre la gare et le lieu d'habitation :

- **Le quartier**, particulièrement vert, est inséré entre un parc et une zone cultivée, et mêle, à divers degrés, habitations et commerces qui constituent des rues vivantes, dont la rue principale, seule représentée sur le plan. Le quartier est ouvert sur les autres quartiers ou villes par plusieurs rues et une voie ferrée.
- **Une partie Est et centre du quartier de la gare à la mairie** est à dominante commerçante. On y trouve non seulement des cafés, restaurants, mais aussi tous les commerces de bouche, de vêtements et autres, énumérés dans les fiches, ainsi que les institutions et services publics (commissariat de police, poste, musée, centre socioculturel).
- **La gare** : point de départ de notre parcours et lieu stratégique donnant une première image de la ville pour les visiteurs. On y trouve :
 - un point d'information numérique sur la ville (plans, services, etc),
 - un plan en Braille et une information par audition sur la ville et le parcours sécurisé pour les personnes souffrant de handicap, notamment les parcours piéton au sein du parc dont l'accès se situe à la sortie nord de la gare..
 - Des toilettes publiques, un défibrillateur ;
 - une station vélib et des bornes de recharge de batteries pour véhicules électriques
 - une poste restante notamment pour les SDF

- **La Mairie** occupe une position assez centrale, entourée d'un jardin fleuri et arboré, avec zone humide, bancs public... On y accède par passerelles ou passages souterrains. À proximité se trouvent des services d'information importants, tels que l'Office du tourisme et un point d'information numérique sur la ville, sans compter les toilettes publiques, défibrillateurs...
- **La place du marché** est une des agoras de la ville : le plus souvent animée par des marchés de jour (pas exclusivement alimentaire, à l'exemple du marché d'Aligre), marchés de nuit, brocantes, vide-greniers, fêtes diverses.
- **L'autre partie de la ville, située au-delà de la mairie (à l'Ouest sur le plan)** est un peu plus résidentielle (habitats collectifs et individuels, dont certains modulables), mais comporte néanmoins de nombreux commerces de proximité et l'essentiel des services publics. Y ont été placés crèche, école, centre médical, pharmacie, jardin public avec jeu d'enfants et centre socio-culturel, entre les jardins partagés entre le centre d'éducation à l'environnement. Peut-être plus tournée vers la vie familiale et les enfants.
- **Au sud**, le centre d'éducation à l'environnement opère une transition vers la partie agricole de la ville : jardins partagés, maraîchage, agriculture urbaine s'étendent jusqu'à l'hôpital au Sud-Est dont les fenêtres donnent sur les espaces agricoles. Situé à proximité des voies de circulations et de la gare, il est voisin du centre d'accueil des SDF. Cette partie de la ville est traversée par un cours d'eau mis en valeur (ou créé avec d'autres zones humides) et bordée par une voie cyclable.
- **Au nord**, la voie piétonne sortant de la gare permet une circulation sécurisée à l'écart des voitures, vélos, skates, entre le parc et la ville. S'y égrènent aires de pique-nique, de bien être, parcours de santé, kiosque à musique... Un univers dédié à la promenade et la détente.
- **À l'écart**, le coin nord-est du parc situé à proximité des voies ferrées, accueille une boîte de nuit, voire d'autres lieux de distraction dont les nuisances sonores ne doivent pas perturber la quiétude des habitants du quartier.
- **La mobilité dans la ville** est facilitée par un réseau de bus, des bornes de rechargement de batteries pour véhicules électriques. Certaines voies sont autorisées à tous les véhicules (notamment rue principale), mais d'autres sont à usage exclusif (piste cyclable, parcours piéton dans le parc et autres rues piétonnes). Les rues permettent une circulation facilitée pour les poussettes et fauteuils. Toutes ces voies sont éclairées par des lampadaires et si possible fleuries, arborées et agrémentées de bancs publics.
- **Les services courants** (points d'information numériques, distributeurs bancaires, toilettes publiques, points d'eau potable...) sont répartis dans toute la ville en plus de leur localisation indispensable dans les lieux stratégiques cités).
- **Le partage convivial** de l'espace public. Des animations régulières (arts de rue,

festivals, fêtes diverses) et lieux de convivialité créent de nombreuses opportunités de mettre en œuvre le « vivre ensemble » de la charte vue le matin.

Atelier du logement et cadre de vie N°4 : Construire la diversité métropolitaine

1) Propositions à discuter :

Proposition : Une ville-monde comme Paris et sa future Métropole doivent conserver leur singularité en termes d'architecture. Même si depuis peu la réglementation des 37 mètres pour les immeubles parisiens a été assouplie et soumise à dérogation, il me semble important que Paris et sa Métropole conservent cette architecture si caractéristique qui fait que notre capitale ne ressemble à aucune autre (même si certains quartiers de la charmante Buenos Aires nous rendent un bel hommage architectural). Afin que Paris et sa Métropole ne versent pas uniquement dans l'architecture mondialisée que l'on retrouve dans de nombreuses autres grandes capitales mondiales, l'idée serait de concentrer dans la future Métropole des architectures riches et variées : Paris, comme future capitale de toutes les architectures. Quelques exemples : Mettre en valeur l'architecture traditionnelle des nouvelles communes intégrées dans la Métropole : - Pierre de taille haussmannienne et pierre de Paris dans certaines communes comme Vincennes ou Boulogne-Billancourt. - Meulière d'Île de France et brique rouge dans de nombreuses autres communes de la Petite Couronne. Développer de nouvelles architectures pour les façades des nouvelles constructions de logements, comme un clin d'œil aux autres villes du monde (selon les villes et pays présents dans l'axe des différents points cardinaux) : - Anglo-normande, victorienne et à colombages pour les communes du nord-ouest de la Métropole, comme un clin d'œil à la Normandie et aux villes britanniques. - Flamande et en brique rouge dans les communes du nord de la Métropole, comme à Lille, Bruxelles et Amsterdam. - En grès rose des Vosges pour les communes de l'est de la Métropole, comme à Metz et Strasbourg - Architecture "renaissance italienne" et provençale pour les communes du sud-est de la Métropole - Pierre granitique et volcanique (dite de Volvic) pour les communes du "centre" de la Métropole, comme à Limoges, Clermont-Ferrand ou Saint-Étienne. - Architecture dite "mauresque" pour les communes du sud de la Métropole - Architecture en "pierre sèche" et basque pour les communes du sud-ouest de la Métropole - Architecture de style géorgien ou en "adobe" ou céramique (très répandue dans certains pays d'Amérique) pour les communes de l'ouest de la Métropole Cette richesse architecturale apporterait un cachet légendaire à la future Métropole, un témoignage de l'histoire, une approche culturelle ludique pour les franciliens et visiteurs et un bel hommage dans le temps à toutes les architectures du monde.

Ce que j'aime dans cette proposition	Ce que je n'aime pas dans cette proposition	Conditions de faisabilité
Clin d'œil à toutes les architectures. Référence et ouverture nationale et internationale.	Risque de trop distinguer les « quartiers ». Ne concerne que les nouveaux quartiers à construire.	Infaisable sur l'existant. Quelle acceptation des habitants ?

Affichage de la diversité culturelle.	Risque de pastiche.	Coût important des matériaux d'origine.
Attirer les touristes étrangers en dehors du périph'.	Réticences des résidents actuels probables.	Comment respecter les normes en s'inspirant de l'ancien ?
Architecture régionalisée et mondialisée.	Ne contribue pas à créer un sentiment d'appartenance au Grand Paris.	L'Île-de-France devrait être transformée en parc à thème géant.
	Trop patchwork, trop surfait.	Ne contribue pas à créer une architecture du Grand Paris.
	L'Île-de-France n'a pas de patrimoine propre ?	

Analyse : bâtir en s'inspirant des architectures d'autres régions est intéressant mais risque de se faire au détriment d'une identité du Grand Paris. Par ailleurs, les matériaux disponibles actuellement risquent de créer un sentiment de pastiche et de ne pas être adaptés à une architecture vernaculaire.

2) Les règles du concours des habitants :

Thème du concours :	Sur quoi porte le concours ?
LES SYMBOLES DU GRAND PARIS	<p>Inventer des symboles du Grand Paris. Identifiables par tous et contribuant à renforcer le sentiment d'appartenance.</p> <p>Chaque commune constitue une équipe d'habitants ou usagers du territoire. Chaque équipe propose un symbole pour incarner son territoire dans le Grand Paris. Ce symbole peut être un bâtiment, une œuvre d'art, une œuvre immatérielle ou une production de toute autre nature.</p> <p>Un vote est ensuite organisé au niveau du territoire pour sélectionner le symbole incarnant le mieux le territoire.</p>
A qui ça s'adresse ?	
Ceux qui vivent et travaillent dans la métropole. Les touristes en sont exclus.	
Combien y a-t-il de personnes par équipe ?	
1 équipe de 15 à 20 personnes par commune.	
Comment on forme les équipes ?	
Boîte à idées en ligne puis appel à manifestation d'intérêt pour intégrer une équipe	
Comment elles travaillent ?	
Par thème en fonction de ce qu'il y a dans la boîte à idées pour la commune. Hiérarchisation des idées puis les équipes creusent la 1 ^{ère} ou travaillent en s'imprégnant de toutes les idées.	

Avec qui ? (structures support)	
Les équipes choisissent un manager et animateur d'équipe. Un conseiller territorial du territoire auquel appartient la commune par exemple.	
Quel est le rendu attendu ?	
1 pilote exposant son projet dont le format dépend de la nature du projet (plan, texte, dessin, vidéo...).	
Qu'est-ce qu'il y a à gagner ?	Conditions de faisabilité
Le territoire offre un truc à la commune qui gagne sur son territoire. Le territoire offre quelque chose à chacun des participants des communes en lien avec la culture.	Une ligne sur le budget de la Métropole du Grand Paris et des Etablissements publics territoriaux comme première action de participation à l'échelle métropolitaine. Labéliser ce concours d'intérêt métropolitain.
Comment on communique ?	Recommandations
« Fais gagner ta commune » Journaux municipaux + panneaux municipaux + écoles Les territoires communiquent La Métropole du Grand Paris fournit les kits de com'	C'est peut-être au Conseil de Développement métropolitain futur de porter ce concours ? Il faut miser gros sur la communication autour de l'évènement si on veut qu'il ait un impact. Profiter de l'évènement pour sensibiliser et informer sur l'existence de la Métropole du Grand Paris.
Comment on l'organise ?	
La Métropole du Grand Paris lance le concours et créé la plateforme de participation.	

Analyse : savoir sur quoi porte le concours a suscité des échanges fournis. Faire travailler les équipes d'habitants sur un symbole (de l'équipement public à l'œuvre immatérielle) permet de faire émerger une identité pour chaque territoire et donc de les faire exister aux yeux des habitants et des autres territoires. Ces symboles (12 au total) permettent par ailleurs de donner à voir la diversité des territoires qui composent la métropole.

3 cartes « Madame la Maire, j'ai une autre idée »

- À l'aide ! Créer dans chaque quartier un point de contact assistance multidépannage payant pour réaliser des travaux domestiques ou réparer de petits équipements. Inscription à ce service par mail et sur agenda, paiement en carte bancaire.
- L'environnement de la Grande Métropole : pour que les déplacements des personnes soient écologiques : quels types de véhicules privilégier (transport scolaire, professionnel, personnel).
- Des lieux pour les fablabs. Inciter à l'innovation créatrice. Des espaces modulables pour installer différents fablabs.